

# Procès-verbal de la 29<sup>e</sup> assemblée générale ordinaire de la SSMG



Die deutschsprachige Version dieses Artikels ist im Heft 44 von «PrimaryCare» erschienen.

Centre des congrès de Bâle, le 21 septembre 2006 de 18h15 à 20h15

Le président Hansueli Späth  
Le secrétaire Christoph Cina  
Le comité de direction  
Les membres selon liste de présence

dateur et membre d'honneur de la SSMG. Il a participé activement à divers congrès de la SSMG et a publié «Sterben zuhause» [Mourir chez soi].  
Le président et les membres respectent une minute de silence à la mémoire du défunt.

## 1. Accueil

Le président salue fièrement les membres avec «l'écharpe FCZ» et remercie Bâle pour son hospitalité. En dépit des bombes plantées du dernier match de football Bâle-Zurich, il a renoncé à porter un masque comme l'année dernière à Lucerne. Le procès-verbal de l'AG 2005 et l'ordre du jour sont approuvés. Le procès-verbal de l'AG est approuvé avec remerciements.

## 2. Rapport annuel du président

Le rapport annuel du président a été envoyé à tous les membres, il a été publié dans PrimaryCare et est disponible par écrit.

## 3. Rapports des groupes de travail

Les rapports des responsables des groupes de travail sont également publiés ou peuvent être commandés auprès du secrétariat. Le président remercie pour l'intense travail fourni tout au long de l'année.

## 4. Membres

L'année dernière, le nombre de membres a augmenté de 64 et s'établit désormais à 3876. La SSMG enregistre 135 nouveaux membres. 72 membres ont quitté la société ou sont décédés.

Le président rend hommage à Ruedi Böni, décédé le 31 mai 2006. Il était membre fon-

## 5. Rapports de la caissière et des réviseurs aux comptes

Grâce aux bons résultats du congrès 2005 à Lucerne, l'exercice 2005–2006 s'est clôturé sur un bénéfice important. Brigitte Saner souligne les efforts d'économie de toutes les personnes concernées, remercie les réviseurs et cède la parole à Christoph Lanz, réviseur. Ce dernier recommande l'approbation des comptes et présente ses remerciements pour l'excellente qualité de tenue des comptes de Marlies Kara et le travail du comité de direction.

Les comptes annuels sont approuvés à l'unanimité.

### Budget 2006–2007

Le budget présenté affiche une perte de 56 000 francs. Motifs des charges supplémentaires: conseil médias/newsletter, PrimaryCare, le nouveau GT Informatics, l'outil Nako et la professionnalisation de la SSMG.

Brigitte Saner présente notre nouveau conseiller juridique, Peter Meier, qui intervient comme conseiller juridique de la société des médecins du canton de Soleure depuis 20 ans. Il a été conseiller juridique du G7. En outre, il a accompagné comme conseiller juridique les contrats cadres pour le Tarmed FMH/SAS, est intervenu pour les contrats LeiKoV et a déjà travaillé à diverses reprises pour la SSMG. Il a également été conseiller cantonal.

Newindex met à disposition de la SSMG, contre paiement, l'outil Nako. Il s'agit d'un

générateur de données très performant. Le financement est assuré par la FMH jusqu'à 2006 inclus à raison de 20 francs par membre et par année. A partir de 2007, la contribution FMH s'élèvera à 45 francs par membre. La SSMG paiera la différence pour 2006 et prendra à sa charge l'écart de 1.50 francs par membre à partir de 2007. Une «taxe d'entrée» unique d'environ 28 000 francs devra être versée.

Le GT Informatics pèse pour un montant de 60 000 francs. Ce GT est désormais mené comme groupe de travail indépendant et doit assumer des tâches importantes dans le cadre de la future stratégie e-health. Ses attributions comportent notamment tout le problème de la carte d'assuré qui devrait être introduite en 2008.

PrimaryCare a enregistré pour l'exercice courant de lourdes charges. Les motifs en sont multiples. Le financement par le CMPR reste médiocre et n'est pas réglé à notre satisfaction. Une solution paritaire s'impose.

Autres motifs de charges supplémentaires: l'augmentation de la cotisation au CMPR et un bénéfice de congrès faible inscrit au budget.

Erich Künzi suggère d'instaurer pour les prochaines années un poste budgétaire pour le 1<sup>er</sup> avril. Brigitte Saner créera un compte pour les activités politiques et publicitaires. Avec une voix contre et 14 abstentions, la demande de Philippe Dreiding est acceptée et un montant de 50 000 francs est alloué. Le spot publicitaire des médecins de famille de Zurich est passé. Il déclenche un bref débat. Il semble peu adapté à la Suisse romande. Marc Müller souligne également le fait que le spot publicitaire pourrait être mal compris sans autres explications. Peter Flubacher suggère un concept. Il souhaite que la discussion pour ou contre le spot publicitaire passe à l'arrière-plan.

125 candidats se sont inscrits pour l'examen

de médecin généraliste. La charge pour cet examen est importante et se répercute sur le budget. Les examens de médecins généralistes ne génèrent pas de bénéfice.

Le budget global est approuvé à l'unanimité, avec quatre abstentions.

La demande de maintenir les cotisations de membre est approuvée à l'unanimité.

## 6. Révision des statuts

Des scrutateurs sont désignés pour les votes concernant la révision des statuts.

Brigitte Saner (BS) présente la révision des statuts. Le comité de direction espère que cette révision, déclenchée en raison des bénéfices des derniers congrès, permettra à la SSMG d'être considérée comme une association d'utilité publique et de bénéficier ainsi d'un allègement ou même d'une exemption d'impôts. Le secrétariat, c'est-à-dire Lichtensteig, servira de domicile fiscal. Cette démarche a pour but d'éviter les diverses dispositions fiscales cantonales qui s'appliquent en raison du changement de présidence.

Les changements des buts et le remplacement des termes «médecine généraliste» par «médecine de famille» et «assurance de la qualité» par «promotion de la qualité» sont approuvés à l'unanimité.

Les membres du comité de direction devront à l'avenir porter le titre de «médecin de famille FMH». Le comité de direction souligne ainsi son engagement pour une médecine de famille de grande qualité. Par ailleurs, il s'agit de protéger les intérêts de la SSMG.

Dans des cas justifiés, une quatrième élection de membres du comité de direction pour deux ans au maximum doit être possible.

La convocation du comité de direction doit s'effectuer par écrit ou sous forme électronique.

Le comité de direction peut exclure des membres, moyennant droit de recours à la prochaine AG. En plus des critères d'exclusion actuels, il est décidé que les membres qui violent gravement les règles déontologiques peuvent être exclus.

Les nouveaux statuts prévoient au moins deux conférences des présidents. En cas de

besoin, le nombre de conférences peut être augmenté en conséquence. Il appartient à la CP d'élaborer des principes et des schémas directeurs pour la SSMG.

Les communications aux membres sont effectuées par la poste ou par l'organe officiel de publication et de communication de la SSMG.

Aucune décision ne peut être prise sur des demandes qui n'ont pas été inscrites comme il convient à l'ordre du jour.

En cas de subventions ou de fonds de tiers, il faut impérativement respecter la charte de sponsoring en vigueur.

La société seule est responsable des engagements sur sa fortune.

Christoph Käh aimerait savoir pourquoi aucun spécialiste des maladies internes ne peut être nommé au comité de direction. Le président explique que c'est dans l'intérêt de la SSMG.

Fiona Fröhlich souligne que les nouveaux statuts utilisent le terme «secrétariat» et, ailleurs, le terme «bureau».

Jacob Roffler soulève la question de l'aide à apporter aux collègues en difficulté financière et se demande si les statuts la traitent. Actuellement, seule la FMH dispose d'une caisse de secours correspondante.

Les statuts sont approuvés par 179 voix pour et aucune contre.

## 7. Elections

L'élection de Franco Denti, Rolf Nägeli et Christoph Cina au comité de direction est confirmée par acclamation.

Balduin Kistler (Zoug) présente Fränzi Zogg qui est élue au comité de direction.

Fränzi Zogg a grandi dans l'Emmental et est mère de deux enfants. Elle tient avec son mari un cabinet de médecine générale à Zoug. Depuis 10 ans, Fränzi représente la société des médecins de Zoug à la chambre médicale.

Fränzi Zogg et Marc Müller sont nommés comme délégués de l'assemblée des délégués de la FMH, Fränzi Zogg restant représentante de la société des médecins de Zoug à la chambre médicale. Avec l'élection de Marc Müller, le président veut marquer un engagement envers le CMPR et faire un signe à l'intention des autres sociétés de

médecine de premier recours. Il souligne la grande expérience politique de Marc Müller.

Le président prend congé de Werner Ringli en tant que représentant de la SSMG au GT AB/WB du CMPR et en tant que membre du directoire du module WB direction de cabinet médical du CMPR. Il loue l'engagement de Werner qui interprète ses succès comme l'expression d'un travail d'équipe performant.

## 8. Divers

Le congrès 2007 de la SSMG se tiendra à Saint Gall pendant Klinfor, c'est-à-dire à l'occasion des journées de formations continue clinique de l'hôpital cantonal de Saint Gall. Le président considère qu'il s'agit d'un signe indiquant l'importance que nous accordons à la coopération avec les internistes praticiens. Le congrès aura lieu du 15 au 17 novembre 2007.

Autres congrès: 2008 à Zurich; 2009 à Bâle avec Wonca, 2010 Berne.

Bruno Kissling informe sur Wonca 2009 Bâle. Le groupe dirigé par Peter Tschudi a achevé ses travaux. Le congrès Wonca 2009 portera le titre de «The fascination of complexity; dealing with individuals in a field of uncertainty». Le mandat de prestation et les règles en matière d'obligations et de compétences sont formulés. Le budget devrait permettre une clôture positive avec une cotisation de 500 euros pour les participants internationaux. Au congrès Wonca, divers travaux du domaine de la médecine généraliste devraient être présentés.

Le comité d'organisation et le comité économique se mettront au travail.

Jacob Roffler, responsable des vaccinations de la SSMG, attire l'attention sur la journée de vaccination contre la grippe 2006.

Michel Marchev suggère que, dans le spot télévisé, on montre des médecins âgés, comme c'est le cas actuellement.

Le président clôt l'assemblée générale à 20h15.

*Pour le procès-verbal:*

*Christoph Cina, Secrétaire de la SSMG  
Hansueli Späth, Président de la SSMG*